



Association Internationale des Anciens
des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

N° 56 Octobre - Novembre - Décembre 2011



***Bulletin de liaison
de la Section Belgique
de l'AIACE***



Association Internationale des Anciens
des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

Sommaire

Ecrin n° 56 – Octobre– Novembre– Décembre 2011

EDITORIAL

2 Ces populismes qui menacent l'Europe

22 ILS NOUS ONT QUITTES

LA VIE de l'AIACE, section Belgique

4 Echos du CA de la section Belgique

5 Révision du Statut – début du dialogue social

7 Voyage en Macédoine

9 Spa, une balade midweek réussie

10 Croisière sur la Seine

BREVES

23 Les deux secrets de la longévité

23 Cours de stretching

24 Bon à savoir

QUESTIONS EUROPEENNES

11 Coudenhove-Kalergi, Européen convaincu

13 De la solidarité entre Européens

15 La crise vue par les Européens

16 Année du vieillissement actif

LES LECTEURS NOUS ECRIVENT

25 P. Collovald

26 F. Zwéber

27 Réponse de J.-P. Dubois aux observations de
F. Zwéber

27 D. Frisch

QUESTIONS GENERALES

17 Ne mégotons pas à propos des mégots

18 Vers une nouvelle politique de la pêche

20 Accès à/Access to « MyIntracomm »

28 RIONS UN PEU

29 Bazar de Noël, Femmes d'Europe

Composition du Conseil d'administration

Ont participé à ce numéro : Y. Demory, J.-P. Dubois, J. Erdmenger, J. Franchomme, D. Guggenbühl, P. Loir, J. Mateus Tique, J.-B. Quicheron, L. Schubert, A. Vanhaeverbeke

Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 – 5410, Site : <http://www.aiace-be.eu>

Editeur responsable :

André Vanhaeverbeke

Rédacteur en Chef :

Jean-Bernard Quicheron

Comité de rédaction :

Yvette Demory

Daniel Guggenbühl

Philippe Loir

Ludwig Schubert

João Mateus Tique



Conception graphique et mise en page :

Jean-Bernard Quicheron

Email : jbquicheron@base.be

Impression :

Ateliers de reproduction de la
Commission

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

SC29 00/33 - B 1049 Bruxelles (Belgique) – ☎ (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89

Banque: compte n° 210-0377700-34 - BIC : GEBABEBB - IBAN : BE68 2100 3777 0034 - N° d'entreprise : 450733759

E-mail : aiace-be@ec.europa.eu - <http://www.aiace-be.eu>

Editorial



Ces populismes qui menacent l'Europe

Aregarder le spectre politique européen, on ne peut qu'être effrayé par la montée en puissance de partis protestataires, dits populistes, dans presque tous les pays de l'Union ; dix-sept, si on y joint ceux de Norvège et de Suisse. Leur fonds de commerce repose sur les sujets de société les plus brûlants : identité nationale, sécurité publique, les délocalisations, etc. Terrains fertiles pour l'exploitation des peurs, pour l'énoncé de propositions démagogiques, simplistes, pour un usage immodéré de la stigmatisation, de l'amalgame. Parmi leurs thèmes de prédilection, l'anti-islamisme lié aux immigrations d'origine musulmane et le rejet véhément de la construction européenne sont les plus racoleurs.

Face à l'islam, ils se targuent de défendre nos systèmes de valeurs occidentales prétendument au nom de la laïcité et de la promotion des droits de la femme, fustigeant en la matière la mollesse de nos élites et gouvernants. C'est bien sûr un vrai sujet de société, mais leurs approches sont biaisées car fondées sur des amalgames assimilant par exemple tous les musulmans à des islamistes en puissance, exacerbant chez le « peuple des Blancs » la peur de perdre son hégémonie, son identité. On critique voiles et minarets qui polluent notre environnement ! A force d'exagérations, de déchaînements médiatiques, se génère ainsi une atmosphère de « guerre des religions » à même de perturber des esprits malades comme l'a montré le massacre norvégien. Fantômes d'autant plus dangereux qu'ils compliquent les équilibres de nos sociétés déjà largement « métissées », où les musulmans immigrés sont devenus des citoyens à part entière, avec qui la seule carte jouable est celle de l'intégration basée sur l'égalité des chances, le partage d'identités multiples se tolérant et se respectant les unes les autres. Intransigeance certes sur le respect de nos valeurs essentielles, mais ouverture à des « accommodements raisonnables » pour permettre les coexistences.

Un autre trait commun est la virulence des positions antieuropéennes, à côté desquelles l'euroscepticisme fait figure de critique constructive ! Tous sont contre l'UE, l'euro, les abandons de souveraineté, et même des solidarités financières entre régions d'un même pays a fortiori à l'intérieur de l'Union, etc. Radicalismes d'autant plus dommageables qu'ils ne présentent pas d'alternatives viables, réfléchies. C'est un front de refus peu argumenté, stigmatisant des « élites », prônant le retour aux préférences nationales, à un protectionnisme national étriqué. Or en période de crise, de peur face aux changements, mais aussi d'atermoiements des gouvernants, ces discours peuvent être ravageurs.

On a dès lors de quoi être inquiets, car sans vouloir diaboliser les populismes, leur refus de la diversité ethnique et culturelle, les retours aux nationalismes, dans une atmosphère d'intolérance, d'intransigeance, éveillent de mauvais souvenirs pour la vieille Europe. Et pire, on en retrouve des échos dans d'autres partis, y compris des partis de gouvernements qui, pour des raisons électorales, se mettent à chasser sur les terres des populistes. Des risques de contagion existent donc, se manifestant déjà par exemple dans la montée générale de l'euroscepticisme, dans le risque d'acceptation de coalitions politiques avec les partis extrémistes, etc.

Comme ces risques de perversions démocratiques marquent maintenant presque toute l'Europe, on est en droit d'espérer un sursaut coordonné des hommes politiques européens pour s'attaquer efficacement aux « bonnes questions » posées par les populistes, « en y trouvant eux de bonnes réponses », notamment s'agissant de l'Euro ou de Schengen. Ce serait la meilleure façon de leur couper l'herbe sous les pieds, mais la voie sera escarpée car on devra rompre le cercle vicieux consistant à demander plus d'Europe au moment où celle-ci s'affaiblit. Les ennemis de l'Europe jusqu'il y a peu voulaient bloquer son développement, aujourd'hui ils parient sur son détricotage.

André Vanhaeverbeke, Président

Ten Geleide



Populismen, een bedreiging voor Europa

Als men het Europese politieke spectrum bekijkt kan men slechts schrikken van de sterke opkomst van z.g. populistische protestpartijen in bijna alle landen van de Unie: zeventien, als men die van Noorwegen en Zwitserland erbij telt. Zij teren op de meest brandende maatschappelijke problemen: nationale identiteit, openbare veiligheid, verplaatsing van bedrijven, enz. Vruchtbaar terrein om munt te slaan uit angstgevoelens, om demagogische en simplistische voorstellen te doen, om ongebreideld te stigmatiseren en zaken met elkaar te vermengen. Onder hun favoriete thema's zijn het anti-islamisme gekoppeld aan moslim-immigratie, en felle afwijzing van de opbouw van Europa, de meest rendabele.

Tegenover de Islam maken zij zich sterk onze westerse waarden te verdedigen, zogenaamd uit naam van de lekenmaatschappij en de bevordering van de rechten van de vrouw, waarbij zij de slapheid van onze elites en regeerders in deze materie gesalen. Natuurlijk is dit een echt maatschappelijk thema, maar hun benadering loopt mank, want zij steunt op een allegaartje van begrippen door bij voorbeeld alle moslims op één hoop te gooien met mogelijke islamisten van de toekomst, waardoor bij het "blanke volk" de angst zijn heerschappij en zijn identiteit te verliezen ten top wordt gedreven. Men bekritiseert hoofddoeken en minaretten die onze omgeving vervuilen! Door al die overdrijvingen en mediaexcessen schept men aldus een sfeer van "godsdienstoorlogen", die zieke geesten in de war kan brengen, zoals de moordpartij in Noorwegen heeft aangetoond. Deze fantasmen zijn des te gevaarlijker, omdat ze het evenwicht van onze toch al ruimschoots "gemengde" maatschappijen nog moeilijker maken, waar moslimimmigranten volwaardige burgers zijn geworden met wie er maar één haalbare kaart is. Namelijk integratie op grond van gelijke kansen en het delen van meervoudige identiteiten, die elkaar wederzijds verdragen en respecteren. Strikt vasthouden aan onze essentiële waarden, maar bereidheid tot "redelijke schikkingen" om samen leven mogelijk te maken.

Een ander gemeenschappelijk kenmerk is de felheid waarmee Europa wordt afgewezen. Daarnaast lijkt het euroscepticisme welhaast op opbouwende kritiek! Allemaal zijn ze tegen de EU, de euro, het opgeven van soevereiniteit en zelfs de financiële solidariteit tussen regio's van eenzelfde land, a fortiori dus binnen de Unie, enz. Dit radicalisme is des te schadelijker, omdat er geen levensvatbare en wel overwogen alternatieven tegenover staan. Het is een afwijzing over de hele linie, weinig onderbouwd, dat de "elites" met de vinger wijst en de terugkeer naar nationale preferenties voorstaat, naar een eng nationaal protectionisme. Terwijl juist in crisistijden, uit vrees voor veranderingen, maar ook voor aarzende leidinggevers, dit soort leuzen funest kunnen werken.

Er is dus reden tot ongerustheid, want zonder de populismen in de verdomhoek te willen dringen, roepen hun afwijzing van ethische en culturele verscheidenheid, de terugkeer naar nationalisme in een sfeer van onverdraagzaamheid en onverzoenlijkheid boze herinneringen op voor het oude Europa. En, erger nog, men vindt er de weerklink van terug in andere partijen, met inbegrip van regeringspartijen, die, om verkiezingsredenen, op het terrein van de populisten gaan jagen. Er bestaat dus een besmettingsgevaar, wat bij voorbeeld al blijkt uit de algemene toename van het euroscepticisme, uit het gevaar politieke coalities te aanvaarden met extremistische partijen, enz. Omdat deze gevaren van ontaarding van de democratie nu bijna heel Europa raken, mag men hopen dat de Europese politici als één man opstaan om de "goede vragen" die de populisten stellen doeltreffend aan te pakken, waarbij zij dan wel "de goede antwoorden weten te vinden", met name waar het gaat om de Euro of Schengen. Dat zou de beste manier zijn om hen het gras onder de voeten weg te maaien, maar het zal een steil pad worden, want men moet dan de vicieuze cirkel doorbreken, waarbij men om méér Europa vraagt, net als dit zwakker wordt. Tot voor kort wilden de vijanden van Europa haar voortgang tegenhouden, vandaag de dag wedden ze op haar ontrafeling.

André Vanhaeverbeke, Voorzitter

❖ **La vie de l'AIACE Section Belgique**• **Le Conseil d'administration au travail de l'AIACE - Section Belgique***Philippe Loir*

Les mois d'été et les vacances sont derrière nous et pendant tout ce temps la permanence au secrétariat de la section a fonctionné tous les jours ouvrables de la semaine pour résoudre les problèmes de nos adhérents. Cette permanence, gage de sécurité pour tous, repose sur la présence quotidienne de notre help-desk et de six à sept collègues bénévoles qui se relaient toute la semaine au secrétariat. C'est justice si notre président André Vanhaeverbeke les a réunis pour un déjeuner de remerciements le 22 septembre.

Une autre équipe n'a pas levé le pied pendant les vacances, c'est celle constituée par Ludwig Schubert et Pierre Blanchard qui, mandatés par l'AIACE Internationale, ont pris à bras le corps le dossier des propositions de la Commission pour modifier la Méthode et le Statut. Forts de leur longue expérience, connaissant parfaitement les tenants et aboutissants, ils contribuent efficacement et en pleine légitimité, aux nombreuses discussions du groupe de travail « Dialogue social » depuis le mois de septembre. Ludwig Schubert en donne le détail dans l'article ci-dessous.

Attention, dossier à surveiller, les propositions de la Commission visent à détricoter de nombreux éléments du Statut, entre autres à supprimer les catégories C et D et à les remplacer par des contrats d'intérimaires, à réduire par tous les moyens des éléments du Statut qui nous sont favorables. Et le Conseil, qui exige des économies, n'a pas encore mis sa marque dans tout cela !

Le duo pour les loisirs et voyages, constitué par Yvette Demory et Thérèse Detiffe, a bien fonctionné. De beaux voyages ont connu un grand succès, notamment une croisière dans la vallée de la Seine et un voyage en République de Macédoine (FYROM). Entre temps, Yvette et Thérèse ont préparé le nouveau programme qui prévoit d'ici la fin de l'année plusieurs sorties au théâtre et des conférences. Pour le premier semestre, des voyages en Tunisie, en Allemagne, dans le Harz, à Prague, à Stockholm, en Sardaigne et une croisière dans la vallée du Rhin, de la Moselle et du Main sont prévus. De quoi combler tous les goûts !

Régulièrement, tout du long de l'année, et bien entendu également l'été, des demandes d'aide parviennent au help desk ou auprès des membres du CA. Elles ont été réglées directement ou adressées au responsable de l'aide sociale qui les a réparties parmi les membres du groupe de bénévoles. Ces derniers vont auprès de la personne en difficulté, l'aider à remplir ses documents administratifs ou la visiter dans un home ou dans une clinique. A partir du mois d'octobre, les personnes qui se sont signalées comme étant en difficulté dans la dernière enquête de la Commission seront contactées et visitées si nécessaire. Ces travaux commenceront lors de la prochaine réunion des bénévoles qui se tiendra le 4 octobre.

La brochure « Entraide sociale », qui a été diffusée auprès de tous les membres de l'association, commençait à dater. Elle vient d'être entièrement refondue avec l'aide de Norbert

Vogel et sera à nouveau envoyée à tous les membres et remise aux nouveaux adhérents. Cette nouvelle édition met en relief cette fois-ci l'aide sociale qui peut être apportée par les organismes communautaires, service social, AIACE, caisse maladie. Pour la première fois, elle donne des indications sur les aides disponibles dans toutes les institutions (Conseil, PE, CES...) situées à Bruxelles et pas uniquement à la Commission.

Bien entendu, la préparation de l'Ecrin a continué avec les réunions du comité de rédaction pendant les vacances. Outre les informations internes, une insistance de plus en plus forte est mise désormais sur des réflexions portant sur la politique européenne, domaine de prédilection des anciens fonctionnaires.

Si vous avez des propositions d'article qui entrent dans ce cadre, n'hésitez pas à les envoyer au rédacteur en chef, Jean- Bernard Quicheron. Enrichissez les débats !

- **Révision du Statut – Début du dialogue social**
Ludwig Schubert



Le 29 juin 2009, la Commission a « pris note » d'un projet de révision du Statut élaboré sans consultations interservices et sans consultations du Personnel ni des Anciens par une Task-force de la Direction générale HR. Suite à plusieurs nouvelles demandes du Conseil, ce projet intervient seulement sept ans après la large révision du Statut en 2004. Son objectif principal est de réaliser des économies budgétaires « tout en maintenant un Service public européen de haute qualité ». Le projet a été présenté aux représentants du Personnel actif et de l'AIACE, le 30 juin 2011 par le Président Barroso et le Vice-Président Šefčovič. Si vous voulez juger vous-mêmes ces propositions, ne lisez pas seulement le texte idéalisant de présentation au Collège, mais examinez le texte législatif du projet de proposition que vous pouvez trouver, avec un peu d'effort, sur MyIntracom (version pensionnés) !

Entretemps, le dialogue avec les représentants du Personnel et des Anciens a commencé. Pierre Blanchard et Ludwig Schubert y représentent l'AIACE . Deux réunions du Dialogue social ont eu lieu, les 13 juillet et 7 septembre 2011, sous la présidence de Madame Souka, Directeur général de la DG Ressources humaines. Lors de ces réunions, la discussion s'est bornée exclusivement à des questions de procédure qui peuvent être résumées comme suit :

- La réduction envisagée du nombre des effectifs de 5% est considérée, par la Commission comme un sujet « non-statutaire » et ne fera pas partie de la procédure de concertation formelle. Cette question ne pourra être abordée que dans le cadre d'un dialogue plus général ;
- Les sujets qui doivent être traités dans la concertation formelle ont été regroupés en trois paquets :
 - (i) Les questions plus ponctuelles comme l'augmentation du temps de travail, le « flexitime », le voyage annuel au lieu d'origine, les Agences et « l'équilibre géographique » de la composition du personnel ;

- (ii) Les questions concernant la modification de la Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions et les modifications envisagées dans le calcul de l'équilibre actuariel du Régime de pension, y compris le relèvement de l'âge de la retraite ;
- (iii) Les questions concernant les carrières (après la suppression de la catégorie D en 2004, le texte propose le remplacement progressif des « secrétaires fonctionnaires » par des agents contractuels, l'introduction d'exigences de responsabilité avant la promotion des AD et la limitation de facto des carrières AST).

Le premier de ces paquets a été discuté de manière détaillée en concertation formelle les 15, 16 et 20 septembre 2011 avec les représentants du personnel. Il n'est pas encore possible de juger si les objections importantes et les contre-propositions nombreuses des représentants du Personnel et des Anciens auront un effet sur le texte définitif ; les représentants de la DG Ressources Humaines se sont bornés à prendre acte des observations et à fournir des explications supplémentaires.

Le deuxième de ces paquets concernant les dossiers « Méthode et Pensions » sera discuté à partir du 29 septembre 2011. Ce paquet concerne les Anciens de manière particulière. Même si le projet de proposition reconnaît que notre Régime de pension se trouve en équilibre et ne doit pas être changé fondamentalement (sauf la proposition d'augmenter l'âge de la retraite et quelques ajustements techniques pour le calcul de l'équilibre actuariel), nos pensions, à terme, peuvent gravement être affectées par un mauvais fonctionnement de la Méthode ou par une rupture du lien entre rémunérations et pensions (que la Commission ne propose pas, mais que le Conseil a demandé d'envisager).

Au sujet de ce paquet, l'AIACE a transmis à nos interlocuteurs une analyse très critique et détaillée du projet de proposition. (Ce texte intitulé « Premières observations » sera mis sur le site internet de l'AIACE). Ce document a été complété par une demande de statistiques et de calculs-tests de la part de l'AIACE afin de pouvoir mieux apprécier la portée chiffrée du projet de proposition. Il est évident que vous serez tenu au courant plus en détail du résultat de la concertation sur ce paquet très important pour les Anciens.

Le troisième de ces paquets (les carrières) concerne les Anciens moins directement, mais ils y restent engagés par leur intérêt général de défendre un Service public européen de haute qualité.

La Commission envisage de terminer ces concertations en novembre de cette année. Compte tenu de l'importance des sujets à traiter, il doit être envisagé que les points qui resteraient litigieux seront abordés au plus haut niveau de la Commission. Au stade actuel, il n'est pas encore possible de prévoir s'il y aura un conflit majeur avec la Commission, qui pourrait même aboutir à des grèves du Personnel actif.

Nous devons être conscients que les concertations avec la Commission sont cruciales ; leur résultat déterminera probablement l'optimum que nous pouvons obtenir dans ce dossier. Compte tenu des positions négatives déjà annoncées par le Conseil, nous devons craindre que le Conseil essaye de détériorer sensiblement la proposition finale de la Commission. Suivant le Traité de Lisbonne, le Parlement européen interviendra également dans la prise de décision sur ce dossier ; sa position, au stade actuel, est moins prévisible. Il est évident que l'AIACE, à côté

des organisations syndicales interviendra également au niveau du Conseil et du Parlement dans cette négociation qui s'étalera largement sur l'année 2012.

- **Ancienne République Yougoslave de Macédoine¹, un coin d'Europe à découvrir !**

Jean-Bernard Quicheron



Nous étions 23 membres de l'AIACE à quitter le climat maussade de la Belgique le 3 octobre pour nous diriger vers un pays peu connu et encore peu prisé des touristes, la République de Macédoine. Un soleil de plomb nous attendait (25 à 30°C) qui ne nous lâcha pas un seul instant dans un pays montagneux de 25.713 km² abritant une population de 2.036.855 âmes, comprenant Macédoniens (64,2%), Albanais (25,2%), Turcs (3,8%) et d'autres nationalités en quantités infimes (Roms, Serbes, Bosniaques, Valaques et autres). Notre génération, qui n'a guère pu visiter les pays au-delà du rideau de fer, était ravie de pouvoir découvrir un pays aux confins de l'Europe.

Un guide extraordinairement cultivé nous attendait, prénommé Sacha. Infatigable, plein d'humour et ayant même entamé des études de théologie. Ce dernier trait allait lui permettre de nous faire visiter avec compétence force églises, monastères et même une mosquée. Un petit autocar, capable de passer sur des routes peu larges et bien climatisé fut aussi notre compagnon de tous les jours, nous avons parcouru plus de 1.400 km en 6 jours. Il est vrai que nous avons sillonné presque tout ce petit pays. Les quatre points cardinaux furent nos destinations et le moins que l'on puisse dire à l'issue de ces 6 jours de découverte est que le pays est montagneux, beau, divers, pas toujours riche, parcouru de rivières et garni de lacs superbes. Quant au chauffeur, parangon de prudence et très précis, nous l'avons beaucoup apprécié !



Quant à l'**alphabet cyrillique** utilisé en bulgare, macédonien, russe, ukrainien, biélorusse et en serbe est un alphabet de trente lettres, créé vers la fin du ix^e siècle en Bulgarie par des disciples du frère Cyrille (peut-être Clément d'Ohrid, premier archevêque de la Bulgarie), à partir du grec dans sa graphie onciale² et de l'alphabet glagolitique³.

¹ **Ancienne République yougoslave de Macédoine** ou l'ex-République yougoslave de Macédoine, abrégée en **ARYM**, en anglais **FYROM**⁴, en macédonien *Makedonija*, Македонија et *Republika Makedonija*, Република Македонија) est un État d'Europe du Sud situé dans la péninsule des Balkans. Elle est entourée de la Grèce, de la Bulgarie, de la Serbie, du Kosovo⁵ et de l'Albanie. La république de Macédoine est candidate à l'adhésion à l'Union européenne depuis le 22 mars 2004, statut reconnu par le Conseil européen du 17 décembre 2005.

² graphie particulière des alphabets latin et grec utilisée du iii^e au viii^e siècles

Le hasard du calendrier a voulu que nous soyons à Skopje, la capitale, le jour de la fête nationale le 8 septembre où l'on fêtait les 20 ans d'indépendance du pays. Feu d'artifice splendide, danses folkloriques, remise à neuf du centre de Skopje avec la construction d'une statue gigantesque d'Alexandre le Grand étaient au menu.

Ce voyage connut plusieurs points forts, rencontre avec une jeune nonne de 24 ans, mezzo-soprano, chanteuse d'opéra, franchissement d'un pont étroit en autocar pour découvrir tout un ensemble de statues de pierre érodées par le temps 'les poupées de pierre', chant en latin par une de nos membres dans une église à la surprise de tous, obole de notre part pour l'enfant gravement malade d'un gardien d'une église. Le groupe était très soudé et partageait un esprit d'équipe extraordinaire.



Il est impossible de retracer en une page ou deux la richesse de ce voyage car nous avons vu tant de belles choses. Qu'il suffise de dire que nous avons beaucoup aimé **Ohrid**, petite ville du sud-ouest du pays bordé par un lac magique et un magnifique monastère au bord de l'eau.



Le monastère d'Osogovo (Osogovski) à l'Est du pays sur Palanka est un petit bijou campagne. Il daterait du 12^e d'icônes et de fresques purent magie.



(dédié à Saint Jean les pentes de Kriva enchâssé en pleine siècle. Les passionnés se remplir les yeux de



La capitale Skopje regorge, elle aussi, de bijoux à peu de kilomètres de distance. L'église de **Saint Panteleimon** (1164) à **Neresi** comporte des fresques délicates, notamment une piété sublime de réalisme et de beauté. Les civilisations et les religions ont succédé les unes aux autres,



entraînant pendant la période ottomane, l'obligation d'avoir des églises chrétiennes ne dépassant pas les mosquées. L'église du Saint Sauveur à Skopje en est un exemple magnifique.

³ L'**alphabet glagolitique** est le plus ancien alphabet slave. Il est utilisé dans la Grande-Moravie par saints Cyrille et Méthode. Il tire son nom du vieux mot slave *glagoljati* qui signifie « verbaliser ». Il est couramment utilisé, au Moyen-âge, en Croatie, en Bulgarie ou au Monténégro, sporadiquement en Bohême. Le glagolitique a donné naissance à l'alphabet cyrillique développé par les disciples de Cyrille et Méthode, lequel alphabet cyrillique l'a totalement supplanté.

On ne découvre pas l'église de l'extérieur mais lorsque l'on pénètre dedans, quelles merveilles ! Skopje, la capitale, se rénove rapidement. La statue d'Alexandre le Grand, réalisée par des Italiens et d'un gigantisme à faire pâlir d'envie les Thessaloniciens, trône au milieu de toute une série de boulevards piétonniers d'un grand luxe et modernisme.



Le pont de pierre de Skopje à côté de ces somptueux modernité est en route et du XV^e siècle. Le terre de 1963 ne l'a pas l'horloge de la gare marque du séisme. La ville a été rares sont les vestiges de ce



paraît bien frêle boulevards. La côtoie ce vestige tremblement de affecté mais toujours l'heure reconstruite et tremblement. de

terre. Skopje est à l'image de ce pays à cheval entre modernité et pauvreté. Mère Térésa y naquit et y dispose de son mausolée. Avec un PIB moyen de 1.624 € en 2005 et un âge moyen de 36 ans, l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine (ARYM en français ou FYROM en anglais) peut faire face à l'avenir.

Merci à Yvette Demory pour l'organisation de ce superbe voyage !

- **Spa: une balade mid-week réussie**

Jeannine Franchomme



Cette année le groupe des balades de l'AIACE – Section Belgique, s'est retrouvé à Spa, du 12 au 16 septembre à l'initiative de Nicole Liégeois, «spadoise d'adoption» remplaçant notre Jean-Pierre, empêché. Elle nous avait concocté 5 jours de balades pour découvrir la « perle des Ardennes » et son écrin de verdure, sur les sentiers balisés pittoresques qui nous ont permis de découvrir le chant des ruisseaux sinueux, de dialoguer avec des fagnes, des prairies, la forêt et les sous-bois avec 4 jours de beau temps sur 5 ! Un record pour cette année pluvieuse.

Débutant par un petit tour de la ville de Spa, qui comporte encore des bâtiments remarquables des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, nous avons aussi découvert les nombreuses sources (pouhons⁴) dont certaines sont situées en ville et d'autres en pleine nature. Les imposantes ruines du château de Franchimont, Theux et sa très belle église-halle, le joli petit village de Sart-lez-Spa qui regroupe autour de la place du marché plusieurs bâtiments classés et notamment son perron, l'église St Lambert, sa tour forte



⁴ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pouhon>

et son clocher-tors⁵, et le superbe baptistère, autant d'étapes sur les sentiers parcourus avec bonne humeur par un groupe heureux et joyeux.

Les balades sont de belles occasions pour communier avec la nature, se retrouver entre anciens « européens » convaincus et le moyen de faire une provision de santé à peu de frais. Longue vie au groupe des balades et à l'AIACE.

- **Croisière sur la Seine du 22 au 29 juillet 2011**

Du 22 au 29 juillet, un bateau de la société CroisiEurope a emmené un groupe important de collègues pour une croisière sur la Seine, de Paris à Honfleur et retour. Des excursions d'un bon niveau culturel et touristique ont agrémenté ce voyage : Versailles, Auvers-sur-Oise et son musée de l'impressionnisme, Giverny avec le jardin et la demeure de Claude Monet, Rouen, les abbayes de Jumièges et de St. Wandrille, Vascoeil et le souvenir de Jules Michelet, le château de Breuil, Deauville et ses Planches. La rencontre avec le peintre Claude Monet a inspiré à notre ami Jürgen Erdmenger les vers que nous vous présentons ci-après.



Die Kreuzfahrt der AIACE Belgien auf der Seine im vergangenen Juli, insbesondere die Begegnung mit dem impressionistischen Künstler Claude Monet in Giverny und Rouen, inspirierte unserem Freund und Dichter Jürgen Erdmenger die nachstehenden Verse.

Claude Monet zu seiner Bilderserie

Cathédrale de Rouen», J. Erdmenger

„Das Licht wird immer Farben uns bereiten,
die unsrer Seele Saiten schlagen an.
Wer sich zum Sehen spielend schult, der kann
beglückt die ganze farb'ge Welt durchschreiten.

Zu den verschiedenen Tag- und Jahreszeiten
die Kathedrale schaut als Beispiel an.
Ihr wisst, ich hab' es lang vor Euch getan.
Die Bilder mögen Euch hinfert begleiten.

In der Fassade reicher Gliederung,
wo Hell und Dunkel sich die Waage halten,
da können Farben herrlich sich entfalten.

Wie liebe ich der Gotik kühnen Schwung!
So wollte ich die Schönheit, die ihr eigen,
für Euch in immer neuem Lichte zeigen



⁵ Un **clocher tors** ou **clocher flammé** est un clocher où la flèche est enspirale, souvent couverte d'ardoises. Il y a environ une centaine de clochers de ce type en Europe.

Claude Monet à Giverny :

„Viel bunte Blumen blühen in meinem Garten,
den ich mit Malerhänden angelegt.
Das Auge schweift, von Farben angeregt,
und mag den schönen Wandel kaum erwarten,

den ihm erzeugt das Sonnenlicht, im Zarten,
zu mancher andern Tag- und Jahreszeit.
Ich aber nehm den Pinsel, stets bereit,
um über Jahre malend in der harten

Arbeit ins Unendliche zu steigern,
was die Natur bescheiden angestrebt.
In meiner Seele hat sie Kraft belebt,

- die Wasserrosen werden es nicht weigern –
mit der ich neue Welten schaffen kann
in Bilderfolgen Vielfalt, himmelan.“

J. Erdmenger

Nach einem Besuch in Giverny im Tal der
Seine



❖ Questions européennes

❖ Coudenhove-Kalergi, visionnaire européen *Daniel Guggenbühl*



Le 20ème siècle européen a connu deux guerres parmi les plus dévastatrices de l'histoire et des systèmes totalitaires aux antipodes des valeurs traditionnelles de l'Europe. Ce n'est qu'à l'issue de la seconde de ces guerres que s'est mise en place la construction européenne telle que nous la connaissons. Et encore : l'édifice de l'Union européenne, ambitieux mais compliqué, est loin d'être achevé, les replis nationalistes et communautaires ne sont jamais loin, comme nous le montre presque quotidiennement l'actualité politique en Europe. Pourtant, les grandes idées de remise en ordre n'ont jamais fait défaut, et cela dès la fin de la Première Guerre Mondiale. Le comte Richard Nikolaus von Coudenhove-Kalergi (1894-1972) fut un des grands esprits ayant dessiné, dans les années vingt, les contours d'un nouvel ordre européen. Aujourd'hui, ce précurseur est largement oublié du grand public.

Coudenhove-Kalergi est né d'un diplomate austro-hongrois et d'une mère japonaise. La famille de son père avait des racines en Belgique et en Grèce et le jeune Coudenhove a été élevé dans un milieu aristocratique cosmopolite et polyglotte. On rapporte qu'il avait un précepteur

allemand, des gouvernantes anglaise et française, une dame de compagnie hongroise, des professeurs russes et turcs. Il reçut sa première formation dans une institution viennoise destinant ses élèves à la diplomatie, à l'armée et à la fonction publique et où l'esprit cosmopolite régnait en maître. Puis, il entreprit des études de philosophie à l'université de Vienne et obtint un doctorat. Il ne porta pas l'uniforme pendant la Première Guerre mondiale.



Comme suite à cette guerre, l'empire austro-hongrois éclata et la famille Coudenhove se retrouva en Bohême tchèque. Coudenhove-Kalergi obtint la nationalité tchèque, tourna le dos à la philosophie et, frappé par le champ de ruines que la guerre avait laissé, se mit à réfléchir aux moyens d'instaurer la paix en Europe et de réaliser l'unité du continent. On peut penser qu'au fond de lui-même, il regrettait la disparition de l'ordre ancien et de l'empire des Habsbourg. Politiquement, il était plutôt conservateur, proche des milieux maçonniques et il chercha, en vain, l'appui de personnalités politiques pour ses idées. Ses réflexions aboutirent finalement à la publication, en 1923, de son essai intitulé *Pan-Europe* (« Das Pan-Europäische Manifest »), un projet cohérent et complet d'organisation politique de l'Europe faisant quelque 170 pages de prose percutante aux accents parfois manichéistes. Le texte débute ainsi : « Tout grand événement historique a commencé comme utopie pour finir comme réalité ». Tout Coudenhove-Kalergi, qui avait tout juste 29 ans, est dans cette phrase.

Il avait, bien entendu, lu Oswald Spengler et son *Déclin de l'Occident* mais il ne voulait pas se ranger derrière ceux qu'on appellerait aujourd'hui les « déclinologues ». Son obsession était précisément de trouver les moyens d'enrayer le déclin de l'Europe, exposée à l'Est au nouvel empire soviétique et, à l'Ouest, à la concurrence des Etats-Unis. D'où sa proposition de créer une fédération européenne dont il dessine les contours géographiques : elle se composerait de trente-trois pays de l'Europe continentale – et de leurs colonies – à l'exclusion de la Grande Bretagne, de la Turquie et de la Russie. Il exclut la Grande Bretagne en raison de son empire colonial présent sur tous les continents et de ses liens particuliers avec les Etats-Unis. Elle pourrait cependant devenir un « partenaire privilégié ».



La réconciliation franco-allemande est au centre de cette construction, qui ne sera viable que par le dépassement de la rivalité séculaire entre les deux pays. Une union douanière entre eux réunirait le charbon allemand et le minerai français pour aboutir à la constitution d'une sidérurgie européenne. Monnet et Schuman, semble-t-il, n'ont rien inventé, mais ils ont eu le mérite de passer à l'acte, comme le dit P. Colloudald dans la lettre que nous publions dans notre Courrier des lecteurs. Cependant Coudenhove veut aller plus loin, puisqu'il préconise une union douanière et monétaire européenne devant en définitive déboucher sur la constitution des Etats-Unis d'Europe, ou Pan-Europe, dont il détaille par ailleurs les aspects institutionnels.

Coudenhove-Kalergi fondera le mouvement pan-européen, dont le symbole fut la croix rouge des croisades et dont le premier congrès s'est réuni à Vienne en 1926. En 1929, il proposa comme

hymne européen l'ode à la joie sur la musique de la Neuvième symphonie de Beethoven. Bien que l'ayant inspiré, il trouva le projet de fédération européenne présenté par Briand à la SDN (cf l'Ecrin 55, page 18) trop juridique et diplomatique. Le contexte des années 30 lui devint défavorable et, suite à l'Anschluss, il se réfugia en Suisse et en France. Il obtint la nationalité française en 1939 et s'exila ensuite aux Etats-Unis, où il enseigna à l'université de New York. Revenu en Europe après la guerre, il fonde en 1947 l'Union parlementaire européenne, première esquisse du Conseil de l'Europe. Par la suite, il se laissera séduire par les idées de de Gaulle sur l'organisation politique de l'Europe (le plan Fouchet) et s'attirera ainsi les foudres des fédéralistes français.

Coudenhove-Kalergi n'a jamais exercé de mandat électif et n'était donc pas un homme politique proprement dit. S'il fallait lui attribuer des qualificatifs résumant son parcours et sa personnalité, on pourrait voir en lui un visionnaire imaginatif, un militant infatigable et un publiciste intarissable. On l'a aussi appelé « le premier véritable père fondateur de l'Europe ».

❖ De la solidarité entre Européens

João Mateus Tique



La solidarité se caractérise par le fait que des personnes ou des groupes de personnes se sentent liées les uns aux autres, s'aident et se soutiennent mutuellement pour atteindre des objectifs qui leur sont communs, selon la devise bien connue : « Un pour tous et tous pour un ».

Il s'agit donc d'une attitude interne au groupe et destinée à renforcer sa cohérence et sa cohésion. Par contre, des actions que l'on définit généralement comme de la solidarité internationale au sens large, pourraient tout simplement être qualifiées de manifestations de générosité et d'altruisme puisqu'elles sont pratiquées sans attendre ni réciprocité ni rien d'autre en retour.

Cet esprit de solidarité interne et de cohésion qui a soufflé dès les premiers pas de la construction européenne n'apparaît curieusement pas de façon explicite dans le texte du Traité établissant la Communauté Economique Européenne sauf au préambule, dans une référence sur la nécessité de poursuivre la solidarité qui lie l'Europe et les pays d'outre-mer.

Déjà le Traité de l'Union énonce clairement au niveau des principes la promotion de la cohésion économique et sociale et de la solidarité entre les Etats, qui seront dès lors considérées comme des missions essentielles de l'Union. Le Traité de Lisbonne réaffirme encore avec plus de précision que les Etats membres agissent de manière solidaire si un de leurs partenaires est la cible d'une attaque terroriste ou victime d'une catastrophe naturelle. Des règles de solidarité s'appliqueront également dans le domaine de l'énergie.

Dans la pratique, c'est dans le domaine de la cohésion entre régions que les efforts de solidarité ont été les 20 dernières années les plus substantiels avec la mise en œuvre de deux Fonds : le Feder et plus tard le Fonds de



Cohésion, dont l'objectif essentiel pour le premier est la réduction des inégalités trop criantes en matière de développement régional et pour le second, l'amélioration des infrastructures dans les transports et l'environnement des Etats Membres les plus pauvres.

Des voix se sont parfois élevées pour exiger davantage d'audace et pour aller enfin au-delà des faibles percées de la solidarité dans les relations entre Européens, mais l'effet du nombre et de la diversité des intérêts affichés au sein d'une Union, qui est passée de 15 à 27 membres, rendent très difficiles, voire impossibles des avancées dans des domaines aussi délicats et qui parfois font appel à des engagements financiers potentiels croissants.

Le député européen Jean-Louis Bourlanges se montrait pessimiste en constatant l'hétérogénéité culturelle, économique et sociale de la future Union, ce qui d'après lui l'empêcherait de devenir une communauté politique solidaire, car les institutions comme le Parlement et même la Commission, deviendraient des champs clos des rivalités nationales et de la confrontation entre les Etats, avec un affaiblissement et finalement une remise en cause des politiques communes.

Mais il y a, heureusement, des exemples concrets récents de la solidarité entre Européens, tel que celui de la création d'un Fonds de Solidarité destiné à répondre de façon rapide, efficace et flexible aux besoins de tout Etat Membre victime d'une catastrophe naturelle, ayant des répercussions graves, sur les conditions de vie, l'environnement naturel ou l'économie d'une ou de plusieurs régions de l'Etat Membre concerné. Ce Fonds a été pourvu, dès sa création, d'un budget annuel d'un milliard d'euros.

Plus proche de nous encore, le sommet européen des 23 et 24 juin dernier, prenant note de la situation difficile à laquelle font actuellement face les Etats membres touchés par les dernières vagues de flux migratoires au sein de l'espace Shengen, a réaffirmé la nécessité du renforcement de la coopération et d'une solidarité interne accrue, pour assurer la gestion de ces flux de manière efficace et cohérente, sur la base d'une responsabilité commune.

Et nous arrivons à la situation actuelle, marquée par une crise financière de grande ampleur, qui a commencé aux Etats-Unis mais qui a nécessité des efforts budgétaires considérables de la part des Etats membres pour venir en aide aux banques qui se sont écartées de leur mission essentielle, celle d'assurer le financement de l'économie, pour aller jouer et perdre au casino.

De financière, la crise est devenue économique et budgétaire et pour finir, monétaire, pour ce qui concerne la zone Euro. Cette crise a la particularité de mettre le principe de solidarité entre Etats membres à l'épreuve, d'autant plus que lors de la création de l'euro zone c'était le principe de responsabilité des membres qui devait prévaloir sur celui de la solidarité.

Les économies les plus fragiles et déjà les plus exposées par des dettes publiques avoisinant et même dépassant souvent les 100% du PIB ont connu un accroissement exponentiel de la charge de leur dette et ont dû s'endetter encore davantage pour financer leur propre endettement. Cette situation est devenue et est toujours inextricable et sans une rupture de ce cycle infernal on ne peut pas s'en sortir, quel que soit le niveau du sacrifice demandé aux citoyens des pays concernés.

Les solutions sont connues : il y a d'une part la mise en avant de la solidarité financière au sein de l'Eurogroupe et de la BCE, de façon massive et sans discontinuer, destinée à faire revenir la confiance au niveau des marchés de la dette et d'autre part le jet d'éponge et la déclaration de

défaillance qui aboutirait à une cessation pure et simple des paiements auprès des détenteurs d'obligations souveraines.

L'approche européenne devrait être celle de la solidarité et le Ministre des Finances allemand ne s'est pas trompé à cet égard en appelant le 19 Aout dernier à la solidarité européenne pour s'attaquer à la crise de la dette ; son message a certainement aidé la Cour Constitutionnelle de Karlsruhe dans sa décision d'autoriser une nouvelle aide financière européenne à la Grèce.

Les Etats membres où l'euroscepticisme et le populisme progressent, ont par contre, du mal à suivre la position déjà assumée par les grands pays européens, peut-être par crainte d'être malmenés par une société civile, au demeurant, mal informée par des media sensationnalistes qui omettent de préciser que l'intervention européenne en Grèce ne consiste pas dans une aide financière sans retour ce qui la rapprocherait d'une pure manifestation d'altruisme ou de charité bien comprise.

Il n'est pas question de dons mais de prêts dont l'unique avantage et il est de taille, est de financer des rachats d'obligations sur le marché secondaire, afin de ramener leur taux d'intérêt aux alentours de 3% soit le niveau de ce qui est exigé aux pays vertueux de l'Europe de façon à rendre supportable ce qui ne l'était pas auparavant. La solidarité devrait encore continuer à se manifester par la mutualisation des risques à prendre en charge par l'ensemble des membres de l'Eurogroupe et qui devrait normalement conduire, à titre de réciprocité, à une responsabilisation accrue des pays bénéficiaires au niveau de la gestion budgétaire, notamment.

IL faut espérer que cette crise pourra servir d'incitation pour aller dans le sens d'un renforcement de la coordination économique, qui serait la dernière étape avant la mise en route d'une véritable gouvernance économique de l'Union ou en tout cas au sein de l'Eurogroupe. Une des leçons à tirer et non la moindre, aura été de reconnaître que la solidarité entre les Européens ce n'est pas une charge mais une force, pour mieux faire face toujours à de nouveaux défis.

❖ La crise vue par l'opinion publique européenne

Daniel Guggenbühl

Croissance atone, persistance du chômage, endettement excessif – bien qu'à des degrés divers - dans les Etats membres de l'Union européenne : voilà autant de facteurs qui, parmi d'autres, alimentent le scepticisme des citoyens européens à l'égard de leurs gouvernants et leur sentiment d'impuissance face à une crise qui perdure. Ni les gouvernements nationaux, ni les institutions européennes n'échappent à ce regard critique mais, comme le montre le dernier Eurobaromètre⁶, l'UE garde un degré de confiance supérieur à celui dont bénéficient les gouvernements.

En effet, interrogés sur la question de savoir qui est le mieux placé pour s'attaquer effectivement à la crise, 22% des sondés estiment que c'est l'UE contre 20% qui font



6 Eurobaromètre 75, août 2011, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb75/eb75_fr.pdf

davantage confiance aux gouvernements. Le taux de confiance en l'Union est le plus élevé en Grèce, au Luxembourg et en Pologne, alors que les opinions les plus favorables aux gouvernements sont celles de Malte, du Royaume Uni, de la Suède et de France. La différence entre 22 et 20% est certes faible mais néanmoins notable dans un contexte souvent considéré comme de plus en plus eurosceptique. Ce qui est encore plus intéressant, c'est que 79% des sondés (ils sont 83% dans la zone euro) se disent favorables à une meilleure coordination des politiques économiques des Etats membres, une tendance croissante depuis 2009, et 77% souhaitent une réponse plus active de l'Union elle-même à la crise.

Il semble donc qu'on soit en présence d'un paradoxe : alors que l'opinion ressent un besoin croissant d'Europe, les Etats membres sont de plus en plus hésitants à confier davantage de pouvoirs à l'Union et l'Union elle-même est insuffisamment présente en tant qu'acteur décidé à s'attaquer à la crise. Ce manque assumé de leadership et de réactivité de la part de l'UE sur la scène internationale a été qualifié récemment d'« ashtonisation »⁷, un terme qui, s'il est volontairement parlant et percutant, est néanmoins réducteur et désobligeant à l'égard de la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Mais n'y a-t-il pas un risque de voir les tendances populistes se précipiter dans la brèche laissée ouverte par nos institutions ?



Année européenne du **vieillessement actif**
et de la **solidarité entre les générations 2012**



En l'année 2012, les post-actifs seront invités à rester actifs par le biais du bénévolat. Diverses possibilités leur seront offertes, aménagées par les régions et les communes des 27 Etats membres. Cette initiative a pour but de maintenir en bonne santé la population vieillissante. Il a été démontré scientifiquement qu'une personne active a plus de chance de vivre longtemps qu'une autre errant tristement...

Ce poème anonyme est un éloge à ceux et celles qui mettent leur personne et leur temps à la disposition d'autrui afin de rester occupés, conserver des contacts sociaux ou s'ouvrir à des relations philanthropiques.

Il est aussi une belle louange aux bénévoles de notre Association !

Aux bénévoles,

*Dans un monde où le temps s'enfuit à toute allure,
Dans un monde où l'argent impose sa culture,
Dans un monde où, parfois l'indifférence isole,
Les anges existent encore ; ce sont les bénévoles.
Ces gens qui, par souci du sort de leur prochain,
Prennent un peu de leur temps pour tendre la main...
Fort discrets, ils ne demandent rien*

⁷ Bastien Nivet, chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques, Paris (Le Monde, 18/08/11)

*Ni argent, ... ni merci, ...
 Tout ce qu'ils offrent c'est leur soutien.
 Ce qu'ils donnent n'a pas de prix.
 Rien ne peut l'acheter, c'est une partie de leur vie.
 Et c'est bien grâce à eux si Noël, pour certains
 Reste un jour de magie plutôt que de chagrin !
 Alors juste pour eux, voici notre souhait :
 Puissiez-vous recevoir autant que vous donnez !*

❖ Questions générales

- **Ne mégotons⁸ pas à propos des mégots !**

Jean-Bernard Quicheron

L'homme moderne est un pollueur de la plus belle espèce, rejet de bouteilles en plastique, utilisation effrénée d'emballages, rejet de toutes sortes de liquides, etc. Dans ma rue, pourtant courte, je retrouve régulièrement des canettes (pas toujours vides), des paquets de cigarettes (toujours vides), des papiers, des emballages de bonbons, des tickets d'autobus, bref, de quoi m'inciter à rester en forme physique en me baissant pour les ramasser ! Étonnamment, les déjections canines ont pratiquement disparu, la commune ayant eu la bonne idée d'installer des distributeurs de sachets de plastique destinés au ramassage de ces délicates déjections !

Le tabac est pour sa part un pollueur de grande envergure, fumées nocives, cancers du poumon et des voies digestives. Mais il y a un rejet dont personne ne parle, c'est celui des mégots. Soit dit en passant, nous traversons une période de crise, car les mégots sont de plus en plus courts, juste au niveau du filtre !

D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 5.500 milliards de cigarettes sont produites chaque année et environ 11 milliards seraient fumées par jour. La planète compterait 1 milliard 300 millions de fumeurs. Il y a donc plus d'un milliard de fumeurs dans le monde, dont 20% de femmes. 80% de ces fumeurs vivent dans un pays à revenus faibles. En France, on compte 15 millions de fumeurs qui consomment 55 milliards de cigarettes par an. Et les mégots dans tout cela ? Onze milliards de mégots sont rejetés chaque jour dans le monde entier (mégots avec ou sans filtre). Cela fait une quantité considérable de déchets dont personne, mais absolument personne, ne parle.



Le temps mis par le mégot pour se décomposer dans la nature varie entre 6 mois à une dizaine d'années, selon qu'il s'agit d'un mégot avec ou sans filtre ainsi que selon les conditions climatiques. Ces mégots se retrouvent partout, dans les rues, dans les égouts, dans les cours d'eau, sur les plages.

⁸ Lésiner, discuter, regarder à la dépense

Des cigarettes ou des mégots non ou mal éteints provoquent chaque année des incendies de forêts, de maisons et de voitures causant des dégâts matériels importants et régulièrement des blessés et des morts. Les enfants jouant dans le sable des plages peuvent mettre en bouche ces mégots, même des bergers se plaignent que leurs moutons ingèrent des mégots.

Personnellement, j'en ramasse chaque semaine une bonne dizaine dans les graviers devant ma maison. A Paris, par exemple, on déplore 315 tonnes de mégots jetés sur la voie publique par an.

Malgré sa petite taille et son air anodin, le mégot de cigarette est un vrai pollueur. Pour sensibiliser les gens au pouvoir polluant du mégot, une jeune femme⁹ a décidé de recréer en 20 jours une robe à partir de mégots de cigarettes ramassés dans les rues de Paris. La presse s'est fait l'écho de cette campagne.

Une ville balnéaire en France, dans les Bouches-du-Rhône Bandol, a interdit de fumer sur Frères Lumière depuis le 21 première en France. Des forme de grandes cigarettes tout autour de cette plage. ce n'est qu'une 'mesurette' réfléchir, après tout la ville de bien interdit de fumer dans 1.700 parcs et sur 24 kilomètres de plages. L'infraction à la Ciotat coûte 35 €, à New York \$ 50.



La Ciotat, située entre Cassis et la plage des Frères Lumière. Une cendriers en ont été installés Pour l'instant, mais cela fait New-York a

Les réactions en France sont multiples, encore une interdiction. Oui, c'est vrai, mais pourquoi ceux qui sont sans gêne doivent-ils toujours avoir le dessus ?

Mon conseil : humez les fragrances d'une délicieuse rose plutôt que les fumées d'une cigarette !

- **Vers une nouvelle politique de la pêche ?**

Jean-Pierre Dubois



La Commission a présenté au mois de juillet un ensemble de propositions, transmises au Parlement et au Conseil, visant à réformer radicalement la politique commune de la pêche, domaine dans lequel la compétence exclusive revient à l'Union. Si cette politique n'est évidemment pas au centre des préoccupations actuelles, elle fournit un exemple de ce que peuvent tenter de faire les institutions européennes quand la politique se décide à Bruxelles, dans un secteur où des milliers d'emplois sont en jeu dans les Etats membres et dans lequel la préoccupation du développement durable et de la préservation des espèces a toute sa place. C'est l'intérêt de chacun d'entre nous en tant que consommateur européen, de disposer de pêcheries dont l'avenir demeure assuré.

⁹ <http://lemegotdefi.com/a-propos/le-megot-defi/> et <http://lemegotdefi.com/le-megot-2/dossier-dinformation/>

Ces propositions représentent donc un bon test de la volonté européenne de respecter la pérennité des ressources naturelles. Nous ne donnerons ici qu'un aperçu de ces propositions, très complexes; se reporter pour tous les détails vers le site : http://ec.europa.eu/fisheries/reform/index_en.htm Rendons ici hommage à notre collègue récemment décédé, **Raymond Simonnet**, dont le rôle a été essentiel dans l'émergence d'une politique commune de la pêche et dans la protection des ressources halieutiques.

La Commission part d'un constat : la politique actuelle de négociations de quotas de pêche a échoué ; 75 % des stocks européens de poissons sont surexploités par des flottes trop nombreuses et la surpêche touche de nombreuses espèces ; les captures diminuent chaque année et les pêcheurs manquent de perspective économique. Pour permettre à nos pêcheurs de continuer leurs activités, il faut donc favoriser une pêche qui ne menace pas la reproduction des espèces et donc introduire une pêche 'durable', celle qui garantit le taux de capture le plus élevé et qui maintienne en même temps cette reproduction. En un mot, il faut diminuer les prises si on veut conserver la ressource.



Pour cela, la Commission propose la mise en place de plans de gestion à long terme fondés sur des avis scientifiques acceptés par toutes les pêcheries. Bruxelles définirait les objectifs et les principes et les États membres décideraient des mesures de conservation et auraient la responsabilité de les appliquer en accord avec toutes les parties concernées au niveau national (conseils régionaux). Il y aurait décentralisation de la mise en œuvre et, selon la Commissaire Damanaki qui a présenté les propositions, la Commission n'interviendrait que s'il n'y a pas d'accord entre les parties. Les quotas de pêche seraient abaissés si les données scientifiques l'exigeaient. Les pêches artisanales, qui représentent 77% dans l'ensemble de l'Union mais seulement 8% en tonnage, bénéficieraient d'un appui spécifique. Seules les initiatives respectant l'environnement seraient soutenues financièrement.

L'aquaculture serait favorisée ; c'est important car actuellement, au niveau mondial, la moitié des poissons consommés sont des poissons d'élevage et l'aquaculture européenne représente 20,3% de la production piscicole européenne, ce qui est capital. Finalement, ce serait une nouvelle organisation commune de marché, dotée d'un mécanisme de stockage simplifié, centrée sur la responsabilisation des acteurs et la sélectivité des aides financières au bénéfice des actions assurant la croissance « durable » des stocks.

La Commission propose aussi d'introduire un marché des quotas individuels de pêche, quotas qui pourraient être vendus entre pêcheurs dans un même État membre, si les pêcheurs cessent leurs activités, cette possibilité, réservée aux bateaux de plus de 12 mètres, aurait pour objectif de réduire le nombre de bateaux, objectif qui n'aurait pas été atteint par les primes existantes à la casse. Cette mesure est à la fois critiquée par des États membres et des ONG comme Greenpeace, qui redoutent une concentration encore plus grande du secteur. Il est vrai que, dans l'Union, le



nombre de bateaux de pêche est en constante diminution depuis 17 ans.

La Commission n'hésite pas à aborder la question des rejets en mer. Ceux-ci représentent 23% de l'ensemble des captures et jusqu'à 60 % de certaines espèces, ce qui est considérable et représente un énorme gaspillage. Elle propose de supprimer ces rejets d'ici à 2016. Tous les poissons capturés devraient être remis au port.

Enfin, elle préconise que les accords de pêche conclus entre l'Union et des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique suivent les mêmes principes de durabilité, ce qui mettrait un frein à la surexploitation des ressources halieutiques de ces pays par les flottes européennes, ce qui va incontestablement dans le bon sens. Car l'Union est le premier importateur mondial de poisson en valeur.

Des changements de cette envergure soulèveront des objections aussi bien du côté de certains États membres, qui reprocheront la limitation du nombre de bateaux et les conséquences sociales et économiques d'une limitation des prises que du côté des ONG environnementales pour lesquelles ces propositions ne limiteront ni le nombre de bateaux ni la surpêche. Les aspects politiques et techniques de mise en œuvre de la réforme ne seront probablement pas les plus faciles à résoudre. Ces propositions n'en constituent pas moins une tentative légitime de protéger l'avenir des pêches européennes en mettant cette politique commune en concordance avec les engagements internationaux de l'Union sur le développement durable.

- **Communiqué de la DG Ressources humaines**

- **L'accès à My IntraComm, l'intranet de la Commission**

En mars 2011, la Commission a été victime d'un incident majeur en matière de sécurité informatique et a dû prendre des mesures draconiennes pour protéger la sécurité de son infrastructure informatique et de ses données. Tous les accès à My IntraComm depuis l'extérieur (via internet) ont été bloqués et de nouvelles consignes ont été instaurées pour l'accès à l'intranet de la Commission.

Pour le personnel en activité, un accès plus sécurisé à My IntraComm vient d'être mis en place, basé sur une authentification supplémentaire et l'envoi d'un code via SMS sur le téléphone portable de l'utilisateur.



En ce qui concerne le personnel retraité, la situation est plus compliquée, à cause du système d'authentification des utilisateurs qui est spécifique aux retraités. La même solution que celle pour le personnel en activité n'est pas réalisable à court terme.

C'est pourquoi, une solution de secours a été mise en place, permettant d'accéder via internet à une "photographie instantanée" de My IntraComm. Cet instantané inclut **une copie de la page d'accueil de My IntraComm, du site "RH & Administration" et du site consacré aux propositions de changement du Statut**. Une mise à jour de cette copie est réalisée **une fois par semaine**, ce qui signifie que **les informations que vous y trouvez sont à jour**. L'accès à cette copie instantanée se fait via <https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/retired> à l'aide de vos

codes d'accès (nom d'utilisateur/login et mot de passe/password fournis par la Commission ¹⁰). Cette copie **n'inclut** cependant **pas** de fonctions comme le moteur de recherche, les outils de personnalisation, l'insertion de petites annonces, ni l'accès aux sites des DG.

Les services informatiques de la Commission mettent tout en œuvre pour améliorer l'accès des pensionnés au site My IntraComm.

○ **Access to MyIntraComm, the Commission's intranet**

In March 2011, the Commission suffered a major incident concerning IT security and therefore had to take drastic measures in order to assure total security of its IT systems and its data. All external access to MyIntraComm (via internet) had to be shut down and new security procedures have been introduced for access to the Commission's intranet.

A more secure internet access to MyIntraComm has been installed for active staff, based on an additional authentication procedure and the generation of unique codes via SMS sent to the users' mobile.

The situation regarding access to MyIntraComm by retired staff is more complicated due to the specificities of the authentication system for retired people. It is not therefore feasible to install the same solution for retired staff as the one introduced for active colleagues.

A temporary solution has thus been set up, which allows pensioners access via internet to a "snapshot" copy of MyIntraComm. This "snapshot" includes **a copy of the MyIntraComm homepage, the "HR & Administration" site and the new site on the proposed changes to the Staff Regulations**. An update of this "snapshot" copy is done **once a week**, ensuring that **all the information displayed is up-to-date**. Retired staff can access this "snapshot" site via: <https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/retired>, using the username (login) and password provided by the Commission ¹¹. Please note this copy **does not include** features such as Search, Personalised and Collaboration Tools, publication of small ads, or access to the DGs' intranets.

The IT Department of the Commission are in the meantime doing everything possible to improve the access by retired staff to MyIntraComm.

¹⁰ Pour obtenir un code d'accès à My IntraComm, veuillez adresser une demande via la boîte fonctionnelle : HR-INTRACOMM-CODE-PENSIONNES@ec.europa.eu ou contacter Mme D. Dedeken – tél. 00 32 (0)2 2993190.

¹¹ Retired staff who do not already have an access code to MyIntraComm can send an E-mail to the functional mailbox: HR-INTRACOMM-CODE-PENSIONNES or contact Mrs D. Dedeken – tel. 00 32 (0)2 2993190.

❖ Ils nous ont quittés

Décès des mois de juin, juillet et août 2011

<i>Nom, Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Date de décès</i>
ANDERSON David	1943 / 03 / 22	2011 / 08 / 14
BASILE Domenico	1928 / 09 / 09	2011 / 08 / 18
BOBELDIJK Cornelis	1941 / 12 / 05	2011 / 08 / 15
BODE Karl	1930 / 05 / 15	2011 / 06 / 19
BONTEMPS Robert	1940 / 01 / 24	2011 / 07 / 28
BRUCH Josée	1933 / 10 / 27	2011 / 08 / 26
CROMBOOM Omer	1946 / 03 / 19	2011 / 08 / 19
DE LOORE Laurent	1942 / 05 / 28	2011 / 07 / 24
DI STEFANO Mario	1930 / 05 / 22	2011 / 07 / 14
DORIA Gino	1931 / 07 / 21	2011 / 08 / 08
DRAGOUMIS Marcos	1926 / 11 / 07	2011 / 07 / 02
DUMONT DU VOITEL Rudolf	1916 / 04 / 29	2011 / 08 / 02
ENGEL Teresa	1947 / 07 / 21	2011 / 07 / 21
GEHLHAAR Gerhard	1916 / 11 / 06	2011 / 08 / 15
GENOT Pol	1935 / 04 / 07	2011 / 08 / 14
GILSDORF Peter	1930 / 11 / 09	2011 / 07 / 08
HAUSER Stefan	1915 / 12 / 10	2011 / 07 / 03
JUIF Roland	1937 / 07 / 04	2011 / 08 / 01
KABUS Jutta	1939 / 04 / 03	2011 / 06 / 27
KALTHOFF Norbert	1929 / 08 / 11	2011 / 08 / 07
KIRK Anthony	1948 / 01 / 18	2011 / 08 / 01
MATTEVI Alfonso	1932 // 1130	2011 / 08 / 05
ORLANDI Renato	1944 / 03 / 26	2011 / 08 / 07
PERSCHKE Sergei	1936 / 11 / 04	2011 / 07 / 22
POLOMSKI Hans	1930 / 06 / 12	2011 / 07 / 30
RABOUR Claude	1931 / 11 / 21	2011 / 07 / 18
RAVASINI Nicole	1947 / 07 / 29	2011 / 08 / 08
RUEGGERBERG Wolfgang	1930 / 08 / 07	2011 / 07 / 26
SCHINA Francesco	1934 / 12 / 26	2011 / 06 / 25
SCHUSTER Hans-Guenter	1918 / 12 / 17	2011 / 08 / 08
TARTARI Giovanni	1928 / 07 / 05	2011 / 08 / 13
TRAVIS Vivien	1954 / 06 / 20	2011 / 07 / 02
VALLINA GARCIA Lucienne	1923 / 03 / 24	2011 / 08 / 23
VENTURINI Giancarlo	1935 / 03 / 15	2011 / 07 / 18
VERNON Susanna	1922 / 08 / 11	2011 / 08 / 03
VON MACH Nikolaus	1920 / 10 / 24	2011 / 06 / 28
WALGRAFFE Alain	1958 / 07 / 19	2011 / 08 / 25
WEALER Liliane	1951 / 02 / 27	2011 / 07 / 20
WENNIG Ernest	1926 / 09 / 01	2011 / 06 / 29
WERNER Charlotte	1941 / 10 / 01	2011 / 08 / 02

❖ Brèves

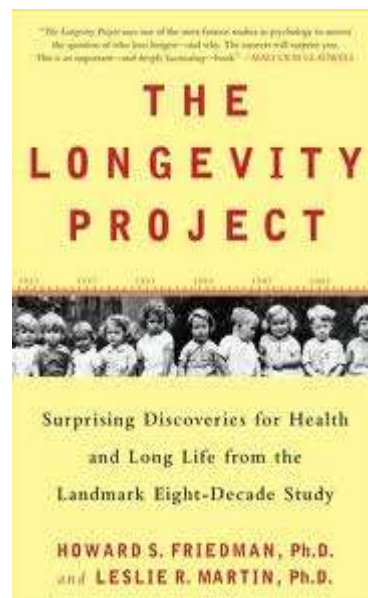
• Les deux secrets de la longévité

Un livre nouveau “**The Longevity Project**” (Hudson Street Press) vient de sortir de presse et divulgue les résultats d’une étude menée depuis 1921 à l’initiative du psychologue de Stanford, Lewis Terman.

Il y est déclaré, après nonante années de recherches sur un groupe de cinq cents garçons et filles, que la plus grande longévité revient aux profils *conscientieux, prudents, scrupuleux, organisés, responsables*. Ceux qui s’amusent auraient donc peu de chance de vivre vieux ! Pour vivre vieux, faudrait-il donc être un peu ennuyeux ?

Ceci étant le premier secret, le second est qu’il faudrait travailler beaucoup et ne pas prendre de vraie retraite, une *activité soutenue* étant le plus sûr moyen d’atteindre une bonne forme à un âge encore plus avancé.

Source: Books Mai 2011



• Cours de stretching

Dans ses cycles de cours, le **Cercle d'Education Physique de la Commission** organise un cours de stretching auquel il invite les retraités (hommes et femmes) à participer. Le stretching réunit un ensemble d’étirements de tout le corps qui tendent à un rééquilibrage et à un maintien corporel passant par la mobilité et l'immobilité. C’est un cours idéal pour les personnes désireuses de pratiquer une activité physique de bien être.

Ce cours mixte a lieu tous les lundis de 13h15 à 14h00 à partir du lundi 15 septembre 2011 à l’adresse suivante :

Etterbeek Sport Chasse :

Rue des Champs, 69-71,
1040 Bruxelles.

Cotisation annuelle (à raison d’un cours par semaine) : 160,- euros

Inscription:

Mme Christiane Moonens (L130 09/94) - tél. ; 02.295.12.73.

Mme Christiane.Moonens@ec.europa.eu

Président : M. Giorgio Gallizioli - tél : 02.295.50.47



- **Bon à savoir**

Savez-vous que

1) Les codes à barres des produits que vous achetez indiquent le pays où le produit est fabriqué ?

En effet, les trois premiers chiffres qui apparaissent en dessous des barres indiquent le pays de fabrication:

- 540 c'est la Belgique
- 300 à 370 la France, 400 à 440 l'Allemagne, 800 à 830 l'Italie, etc.

La liste complète est visible sous Google.

2) Votre téléphone portable a un numéro de série qui apparaît en tapant :
* # 0 6 #

Si on vous le vole, ou si vous perdez votre téléphone, appelez votre opérateur et donnez-lui ce code. Votre téléphone pourra alors être complètement bloqué, même si on y change la carte SIM.

Information fournie par Maria Teresa Petrillo.

3) L'Institut Européen des Relations Internationales (www.ieri.be) organise depuis plusieurs années l'Academia Diplomatica Europea, à savoir un cycle d'études postuniversitaires destiné aux jeunes diplomates et fonctionnaires européens, mais ouvert aussi à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes européens et de géopolitique internationale.

Les cours sont donnés par des personnalités du monde diplomatique, académique, institutionnel et militaire, deux fois par semaine, de 18h à 20h. les mardi et mercredi. L'AIACE a négocié avec l'IERI le libre accès pour ses membres à ces conférences, sans frais (et évidemment sans diplôme final). Les cours sont structurés en plusieurs modules : géopolitique et stratégique, institutionnel, économique, de communication etc.. et se déroulent en français et en anglais.

Pour pouvoir y assister et recevoir par e-mail chaque semaine le programme détaillé, il est nécessaire de s'inscrire auprès de l'IERI (info@ieri.be) en indiquant, outre vos coordonnées personnelles, « MEMBRE DE L'AIACE », avec copie à « aiace-be@ec.europa.eu ».

Le programme général est disponible sur le site www.ieri.be. Les cours, qui ont eu lieu dans le passé dans les locaux du Parlement Européen, et du Bureau de Représentation de la Commission en Belgique, rue Archimède, devraient se tenir à partir du 15 novembre 2011 au Parc du Cinquantenaire, dans les locaux des Musées Royaux d'Art et d'Histoire (métro Mérode, parking facile sur l'Esplanade et en face du Bâtiment).

Informations fournies par G. Cairolì

❖ Les lecteurs nous écrivent

Le comité de rédaction de l'Ecrin se réjouit des nombreuses réactions au numéro 55 de l'Ecrin qui montrent, nous semble-t-il, l'intérêt qu'éprouvent les lecteurs à lire notre bulletin. Nous aurions tendance à penser que l'Ecrin rencontre globalement vos préoccupations et prédilections. En tout cas, merci aux nombreux contributeurs.

1. Réaction de Paul Collowald à l'article (Ecrin n° 55) de Daniel Guggenbühl consacré à Briand-Stresemann

Notre fidèle lecteur **Paul Collowald** nous a fait parvenir la lettre suivante, adressée à Daniel Guggenbühl, dont nous reproduisons l'essentiel ci-après : ¹²

« Mon cher Daniel,

Tu connais mon vif intérêt pour l'histoire contemporaine et j'ai donc lu avec grand intérêt ton article (Ecrin 55) consacré à Briand-Stresemann. A une petite phrase près, celle qui souligne l'originalité du projet par rapport à Monnet-Schuman, l'originalité étant de placer « le politique avant l'économique ». Puis-je t'apporter des éléments correctifs puisés ... à bonne source.

En effet, dans ses « Mémoires », J. Monnet décrit, avec précision, comment le texte du 9 mai 1950 a été conçu et complété : « Bernard Clappier nous aida à mettre au point le texte qui prit sa forme définitive avec ces phrases nouvelles : « en se faisant depuis plus de 20 ans le champion de l'Europe unie, la France a toujours eu pour but essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre ». C'était, précisait J. Monnet (page 355), le salut à Briand, mais aussi l'adieu à la rhétorique ». B. Clappier, directeur de cabinet du Ministre, avait assuré une liaison permanente, et c'est Robert Schuman qui avait tenu à rendre hommage à A. Briand. Voilà pour l'esprit dans lequel ce texte historique a été bouclé.

Quant au contenu de la Déclaration Schuman, si tu le relis posément, en 35 lignes, tu es frappé de l'approche quasi-révolutionnaire de cette proposition : c'est un acte politique éminent ! Car, dans nos livres d'histoire, on a bien connu le « vae victis », malheur au vaincu ! Or, ici, on propose l'égalité des droits, la Gleichberechtigung, pour de futures négociations. D'ailleurs, lorsque Robert Mischlich est venu, en grand secret à Bonn, pour informer le Chancelier des intentions du Gouvernement français, Konrad Adenauer ne s'y est pas trompé en les qualifiant d'un grand acte politique.

D'ailleurs, en octobre 1965, venant inaugurer une plaque commémorative, à la Maison de R. Schuman, à Scy-Chazelles, Jean Monnet avait déjà souligné ce passage de la rhétorique à l'Acte, à l'acte politique, bien entendu. Voici le passage du discours : « A R. Schuman le grand mérite d'avoir engagé sa responsabilité de Ministre des Affaires étrangères en faveur d'une proposition qui avait pour objet non seulement de réconcilier la France et l'Allemagne mais aussi d'établir progressivement une nouvelle forme de relations entre les pays européens. C'est dans le silence de Scy-Chazelles qu'un dimanche de mai 1950, il a fait le choix politique dont est sortie la construction de l'Europe. Le lendemain, revenu à Paris, il m'a appelé : « J'accepte.

¹² Les passages soulignés le sont de la main de P. Collowald, qui relève avec fierté qu'il est le membre n° 1000 de l'AIACE Belgique

Pour moi c'est décidé », dit-il. Il sut convaincre le Gouvernement auquel il appartenait. La France, quelques jours après, sut convaincre l'Europe ».

...

L'on a posé, le 9 mai 1950, un acte politique décisif, ... l'objectif lointain (la Fédération européenne) était précisé explicitement, et...il fallait commencer par des « petits pas » concrets, de nature économique ; ce fut la CECA.

Le titre de ton article est, en définitive, parfaitement exact : Briand et Stresemann ont été d'authentiques précurseurs, ainsi que Richard Coudenhove-Kalergi; ce que je souhaitais ajouter n'enlève rien à leurs mérites ».

2. Réaction de Mme France Zwéber au texte de Jean-Pierre Dubois intitulé « Faut-il encore manger de la viande ? paru dans l'Ecrin n° 55

Le film documentaire Lovemeatender dont nous parlait M. Dubois dans la précédente édition de l'Ecrin est le fruit d'une idée, ou plutôt d'une philosophie, portée depuis plusieurs années par une petite a.s.b.l. bruxelloise, Planète-Vie (<http://www.planete-vie.org>) dont le président est Yvan Beck, Dr en médecine vétérinaire et détenteur d'un DES en environnement.

L'association accueille toute personne désirant participer à la sauvegarde de notre patrimoine vivant, pour maintenir et développer la confiance des individus dans un monde qui préserve son environnement par une meilleure protection du cadre de vie et, plus particulièrement, de la nature et des animaux qui en font étroitement partie. Au cours des années elle s'est fortement impliquée dans des dossiers tels que le gavage des anatidés, les zoos, les delphinariums et l'utilisation d'animaux sauvages dans les cirques.

Aussi, tout en appréciant que ce documentaire fasse l'objet d'un article dans l'Ecrin, ai-je éprouvé une grande déception à la lecture de M. Dubois : tout son article est centré sur la santé, l'économie, l'aspect nutritionnel, les méthodes agricoles, ... bref tout ce qui est susceptible de nous affecter, nous humains ; mais pas un mot sur la souffrance du bétail et des volailles dans l'élevage industriel ni sur le massacre d'une quantité gigantesque d'animaux – il cite le chiffre de 60 milliards en un an. Pourtant les institutions européennes, elles, considèrent cette problématique digne de leur attention puisqu'elles ont établi un plan d'action pour la protection et le bien-être des animaux qui, entre autres, vise à réglementer les conditions de transport, de détention et d'abattage du bétail.

Lovemeatender n'a pas pour objectif de convaincre tout le monde de devenir végétarien ; mais il veut sensibiliser à tous les aspects d'une consommation débridée de protéines animales, y compris l'aspect auquel notre égoïsme et notre arrogance nous rendent sourds et aveugles la plupart du temps : celle d'êtres vivants traités comme des objets insensibles.

J'aimerais citer ici un court extrait du philosophe André Comte-Sponville : *«Ce qui me paraît clair, c'est que l'intelligence des bêtes ne porte que sur des faits, pas sur des valeurs, en tout cas pas sur des valeurs morales, et que toute notion de devoir, sinon de faute, leur est étrangère [...]. Les animaux ne sont pas des sujets du droit ni de la morale; mais ils sont sujets à la douleur, et cela suffit à leur donner des droits, autrement dit à donner des devoirs, les concernant, à tous ceux qui sont, eux, sujets du droit et de la morale, c'est-à-dire aux êtres*



humains et, sous réserve d'inventaire, à eux seuls.» («Sur les droits des animaux» dans la revue Esprit, décembre 1995, p. 140-148.)

France Zweber, membre de l'AIACE fraber40@skynet.be

3. Réponse de Jean-Pierre Dubois à la réaction de Mme Zwéber (voir ci-dessus)

Je partage les préoccupations de France Zwéber sur le bien-être des animaux, certainement mis à mal par l'élevage industriel, et suis heureux que l'article ait provoqué sa réaction qui complète le dossier de manière substantielle. La priorité me semble néanmoins toujours aller à la santé et aux enjeux humains ; c'était l'objectif principal de l'article, et non le bien-être des animaux, dont il est par ailleurs à la fois légitime et nécessaire de défendre la dignité..

4. Réponse adressée à la rédaction de l'Ecrin de la part de M. Dieter Frisch, ancien Directeur général Développement, le 20 août 2011

Chers amis,

Je me réfère à l'échange de messages entre J.R. Rabier et D. Guggenbühl sur l'idée d'une présidence unique de l'Union (Ecrin n° 55).

Je suis surpris que des collègues aussi impliqués et engagés dans la construction communautaire de l'Europe puissent retenir l'idée de la fusion des fonctions du Conseil européen et de Président de la Commission comme 'une affaire à suivre' ou méritant 'd'être abordée sereinement'.

Pour ma part, je dirais plus brutalement : 'affaire à écarter jusqu'à nouvel ordre' !

Bien sûr, si la construction européenne devait un jour se développer vers un véritable gouvernement européen, la fusion en serait la conséquence logique. Mais c'est du très, très long terme, si ce n'est pas tout simplement inatteignable.

Alors, en attendant soyons prudents !

En effet, la fusion des deux fonctions ne pourrait se faire, dans des temps prévisibles, qu'au détriment du 'communautaire', institutionnellement parlant : de la Commission. Or, celle-ci reste l'institution la plus originale que les auteurs des traités aient inventée comme 'source de l'esprit et de la pratique communautaires'¹³.

Nous constatons d'ores et déjà, surtout en matière de relations extérieures, un glissement – fortement facilité par 'Lisbonne', vers l'intergouvernemental, vers le Conseil, vers les Etats membres, surtout vers des grands 'qui récupèrent à travers le Conseil Européen la capacité ... d'afficher leurs intérêts nationaux.'¹⁴

La récente initiative Merkel-Sarkozy d'instituer un gouvernement économique de la zone euro sous forme de réunions spéciales du Conseil Européen dont l'animation serait confiée à

¹³ Cf. article concernant un livre sur Emile Noël par le professeur G. Bossuat dans le même numéro 55 de l'Ecrin

¹⁴ Référence au même article qu'à la note 1

Herman Van Rompuy, marque un autre mouvement vers l'intergouvernemental, cette fois dans un domaine qu'il faudrait laisser, le plus largement possible, à la Commission.

Il me semble donc inopportun et même dangereux – certainement tout à fait prématuré – d'évoquer, dans ce contexte, l'idée même d'une présidence unique de l'UE.

❖ **Rions un peu !**

- **Où ai-je donc la tête ?**



EUROPEAN Christmas
BAZAR
de Noël

In aid of the Association's humanitarian projects Au profit des projets humanitaires de l'Association

ASSOCIATION FEMMES D'EUROPE a.i.s.b.l. 



26/11/2011
Bruxelles Espace Beaulieu from 10am to 6pm

Tombola et pour vos cadeaux de Noël : livres, jouets, brocante, décorations de Noël et spécialités de tous les pays de l'Union Européenne et d'ailleurs.
Coffee, pastries and tapas available from 10 am
Restaurant : cuisine de tous les pays de 11H30 à 14H30
Children's Crèche with TV-video from 10am to 5pm.
Se munir d'une pièce d'identité - Personal ID required.

METRO BEAULIEU - AV. DE BEAULIEULAAN 5, 1160 AUDERGHEM / OUDERGEM - TEL 02/660 56 96



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Section Belgique

29/09/2011

Composition du Conseil d'administration

Président	André Vanhaeverbeke	responsabilité des dossiers expertise des Anciens
Vice-présidents	Dominique Deshayes Ludwig Schubert	relations avec le PMO statut, pensions et méthode
Secrétaire	Yvette Demory (*)	culture, loisirs, conférences contrôle accès au site web
Trésorier	Gilbert Lybaert	finances, gestion des effectifs, webmaster
Membres	Pierre Blanchard Giangaleazzo Cairoli Ian Collisson Thérèse Detiffe Michel Foucault Jeannine Franchomme Philippe Loir Jean-Bernard Quicheron Eliane Van Tilborg	caisse et assurance maladie affaires juridiques et assurances maladie maisons de repos culture, loisirs, conférences relation avec les Comités paritaires nouveaux projets maisons de repos actions sociales rédacteur en chef de l'Écrin nouveaux projets maisons de repos

(*) assistée de Norbert Vogel pour la gestion du Secrétariat

Conseils en informatique : Margarethe Braune.

Représentation au Conseil d'administration de l'Internationale

Titulaires	André Vanhaeverbeke Ludwig Schubert	Suppléants	Philippe Loir Jeannine Franchomme
-------------------	--	-------------------	--------------------------------------

Permanence au Secrétariat

Tous les matins de 9h30 à 12h30 : Karine Pollenus, Helpdesk sociale

Le Président est au bureau les mardi, mercredi et jeudi matin.

LUNDI	Yvette Demory Thérèse Detiffe Gilbert Lybaert	JEUDI	Yvette Demory Gill Gavison Betty Muller Norbert Vogel
MARDI	Jeanine Devos Maria Teresa Petrillo	VENDREDI	Maria del Carmen Pérez Maria Teresa Petrillo Norbert Vogel
MERCREDI	Thérèse Detiffe Elisabeth Haelterman Gilbert Lybaert Maria del Carmen Perez		

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

SC29 00/33 - B 1049 Bruxelles (Belgique) – ☎ (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89
Banque: compte n° 210-0377700-34 - BIC : GEBABEBB - IBAN : BE68 2100 3777 0034 - N° d'entreprise : 450733759

E-mail : aiace-be@ec.europa.eu - <http://www.aiace-be.eu>

C:\Documents and Settings\Suzanne\Mes documents\L'Écrin\N° 56\ecrin 56 (1).doc

